

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 5 Avril 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 26

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

Ont donné pouvoir : Madame CARTA (*pouvoir à Madame DENIS*), Monsieur CYBURSKI (*pouvoir à Monsieur AMOURI*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame THOMAS*).

Absent : Monsieur FEDDAL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 15 : PROGRAMMATION DES ACTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 EN POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT DE VILLE – QUARTIERS 2030.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

La ville de Denain s'est engagée dans la mise en œuvre des orientations de la politique de la Ville fixées à travers le contrat de Ville de la Porte du Hainaut.

Pour l'année 2024, et après instruction, les actions de fonctionnement reprises dans le tableau ci-dessous ont été retenues par la commission « *Développement social, Inclusion, Solidarités* », en date du 12 Mars 2024, pour pouvoir être financées dans ce cadre et dans celui de différents dispositifs qui s'y rattachent (*Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance, Fonds Social Européen, ...*).

Il s'agit d'un ensemble de 16 actions réparties autour de 6 axes thématiques, et 6 axes transversaux définis dans le Contrat de Ville, Quartiers 2030 :

Axes thématiques :

- 1 - Accompagner vers l'emploi les publics les plus en difficultés.
- 2 - Améliorer la santé des habitants.
- 3 - Favoriser les parcours de réussite éducative.
- 4 - Soutenir une transition écologique juste et équitable.
- 5 - Garantir la tranquillité publique, prévenir et lutter contre les violences intra familiales.
- 6 - Améliorer le cadre de vie et le logement.

DELIBERATION N° 15 DU 11 AVRIL 2024 - F

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 059-215901729-20240411-240411DE_15-DE

■ Axes transversaux :

- 1 - Encourager la participation citoyenne.
- 2 - Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.
- 3 - Lutter contre toutes les discriminations et encourager l'égalité femmes-hommes.
- 4 - Encourager les démarches d'aller vers et de médiation.
- 5 - Favoriser l'inclusion numérique.
- 6 - Encourager l'accès au sport et à la culture.

Le financement de ces actions, repris dans le tableau ci-dessous sera attribué sous réserve des enveloppes financières allouées par les différents cofinanceurs.

Axe 1 : Accompagner vers l'emploi les publics les plus en difficultés

Actions	Action nouvelle	Maître d'ouvrage	Coût total	Part de la Ville	Financement État sollicité	Financement CAPH sollicité	Autres financements sollicités
REMISE SUR LES RAILS		CAPEP	124 885,00 €	80 000,00 €	-	25 000,00 €	19 885,00 €
TOTAL 2024 : 1 action			124 885,00 €	80 000,00 €	-	25 000,00 €	19 885,00 €

Axe 2 : Améliorer la santé des habitants

Actions	Action nouvelle	Maître d'ouvrage	Coût total	Part de la Ville	Financement État sollicité	Financement CAPH sollicité	Autres financements sollicités
SI ON MANGE ENSEMBLE, ON SE SERRE LES COUDES	X	ACSRV/MQST	14 105,00 €	2 000,00 €	4 800,00 €	-	7 305,00 €
SPORT SANTE JEUNES	X	ACSRV/MQST	15 921,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	-	5 921,00 €
NQE : L'OLYMPISME DENAISIEEN		ACSRV/MQFD	22 252,00 €	5 000,00 €	-	-	17 252,00 €
TOTAL 2024 : 3 actions			52 278,00 €	9 000,00 €	12 800,00 €	-	30 478,00 €

Axe 3 : Favoriser les parcours de réussite éducative

Actions	Action nouvelle	Maître d'ouvrage	Coût total	Part de la Ville	Financement État sollicité	Financement CAPH sollicité	Autres financements sollicités
DISPOSITIF MEDIATION A L'ECOLE RESEAUX VILLARS ET TURGOT DE DENAIN		CITEO	85 752,00 €	19 000,00 €	45 112,00 €	-	21 640,00 €
ENFANCE ET THEATRE		ACSRV/MQFD	15 240,00 €	5 500,00 €	6 185,00 €	-	3 555,00 €
THEATRE D'IMPRO EN PASSERELLE		ACSRV/MQFD	19 605,00 €	6 000,00 €	8 367,00 €	-	5 238,00 €
WEB TV CHEZ LES JEUNES		ACSRV/MQFD	8 867,00 €	2 500,00 €	2 998,00 €	-	3 369,00 €
LE LANGAGE ET LES MOTS	X	ACSRV/MQST	6 936,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	-	1 936,00 €
VOUS AVEZ DIT ELOQUENCE ?	X	ACSRV/MQST	10 741,00 €	1 000,00 €	4 800,00 €	-	4 941,00 €
PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE		CCAS DENAIN	428 062,00 €	116 996,00 €	219 949,00 €	78 617,00 €	12 500,00 €
WEB RADIO FAUBOURG DUCHATEAU		ACSRV/MQFD	13 551,00 €	3 000,00 €	5 340,00 €	-	5 211,00 €
TOTAL 2024 : 8 actions			588 754,00 €	154 996,00 €	296 751,00 €	78 617,00 €	58 390,00 €

.../...

DELIBERATION N° 15 DU 11 AVRIL 2024 - F

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 059-215901729-20240411-240411DE_15-DE

Axe 5 : Garantir la tranquillité publique, prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales

Actions	Action nouvelle	Maître d'ouvrage	Coût total	Part de la Ville	Financement État sollicité	Financement CAPH sollicité	Autres financements sollicités
VVV EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE		ACSRV/MQFD	70 490,00 €	5 000,00 €	19 308,00 €	-	46 182,00 €
"ANEANTI" ET LIBERATION DE LA PAROLE	X	COMPAGNIE REVELATION	35 701,00 €	Pas de financement sollicité	30 000,00 €	5 701,00 €	0,00 €
TOTAL 2024 : 2 actions			106 191,00 €	5 000,00 €	49 308,00 €	5 701,00 €	46 182,00 €

Axe 6 : Améliorer le cadre de vie et le logement

Actions	Action nouvelle	Maître d'ouvrage	Coût total	Part de la Ville	Financement État sollicité	Financement CAPH sollicité	Autres financements sollicités
ACCOMPAGNEMENT GLOBAL INTERDISCIPLINAIRE LOGEMENT		LA POSE	148 555,00 €	22 000,00 €	74 277,00 €	37 139,00 €	15 139,00 €
EGALITE FEMMES HOMMES DANS L'ESPACE PUBLIC	X	COLLECTIF RENART	21 500,00 €	2 000,00 €	-	-	19 500,00 € (dont Etat : 15 000 € Eté culturel)
TOTAL 2024 : 2 actions			170 055,00 €	24 000,00 €	74 277,00 €	37 139,00 €	34 639,00 €

Actions	Coût total	Part de la Ville	Financement État sollicité	Financement CAPH sollicité	Autres financements sollicités
Axe 1 : Accompagner vers l'emploi les publics les plus en difficultés 1 action	124 885,00 €	80 000,00 €	-	25 000,00 €	19 885,00 €
Axe 2 : Améliorer la santé des habitants 3 actions	52 278,00 €	9 000,00 €	12 800,00 €	-	30 478,00 €
Axe 3 : Favoriser les parcours de réussite éducative 8 actions	588 754,00 €	154 996,00 €	296 751,00 €	78 617,00 €	58 390,00 €
Axe 5 : Garantir la tranquillité publique, prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales 2 actions	106 191,00 €	5 000,00 €	49 308,00 €	5 701,00 €	46 182,00 €
Axe 6 : Améliorer le cadre de vie et le logement 2 actions	170 055,00 €	24 000,00 €	74 277,00 €	37 139,00 €	34 639,00 €
TOTAL 16 Actions 2024	1 042 163,00 €	272 996,00 €	433 136,00 €	146 457,00 €	189 574,00 €

.../...

Il est demandé au Conseil Municipal :

● **D'APPROUVER** la programmation des actions en Politique de la Ville pour l'année 2024, telle que présentée dans les tableaux ci-dessus.

● **DE SOLLICITER** les subventions au taux maximum au titre du Contrat de ville, auprès de l'Europe, de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et de tout autre dispositif.

● **D'AUTORISER** Madame le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants, ainsi qu'à signer tous documents inhérents à ces actions.

● **DE S'ENGAGER** à assurer le financement complémentaire tel que repris dans le tableau ci-dessus.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

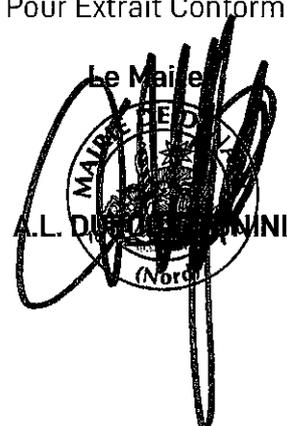
DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE.

Le Secrétaire de séance,


T. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire


L.L. DI BIASE

(Nord)

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....